

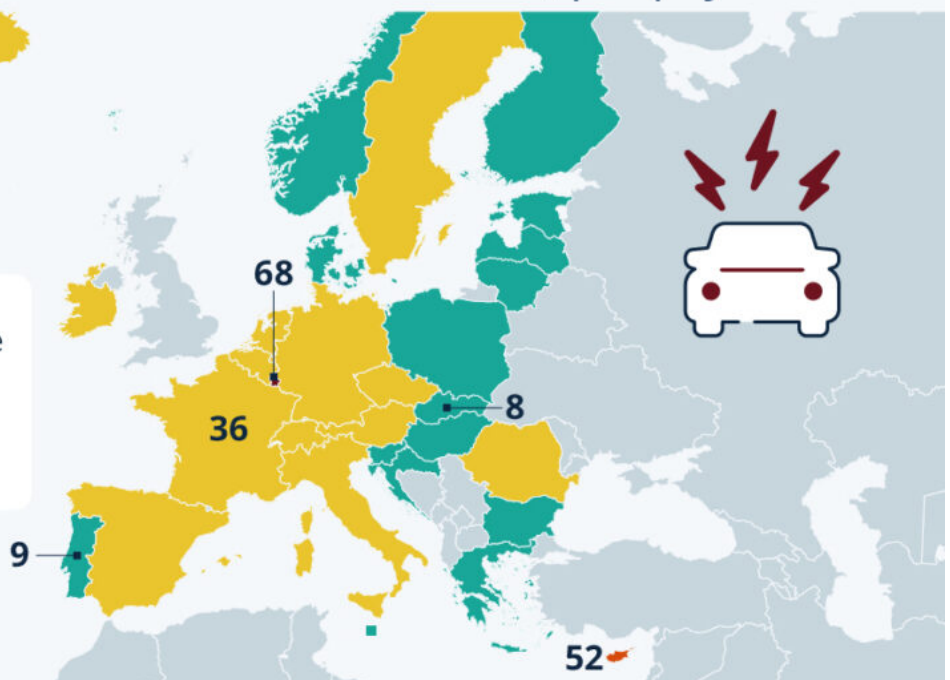
Qui souffre le plus de la pollution sonore en Europe ?

Pollution sonore : qui en souffre le plus en Europe ?

Pourcentage de personnes exposées à des niveaux de bruit nocifs supérieurs aux seuils ARfD* en 2022, par pays

- >60 %
- 41-60 %
- 21-40 %
- 0-20 %

Au moins **20 %** de la population européenne est affectée par des niveaux de pollution sonore élevés dus au trafic routier, ferroviaire et aérien.



* Les seuils de bruit de la directive sur le bruit dans l'environnement (END) sont fixés à 55 dB pour la période jour-soir-nuit. Comprend le bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien dans 433 zones urbaines en Europe.

Source : Agence européenne pour l'environnement



statista

Ecrit par Echo du Mardi le 3 juillet 2025

En 2022, plus de 20 % de la population européenne a été exposée à des niveaux de bruit nocifs supérieurs aux seuils fixés par la directive sur le bruit dans l'environnement (END), qui fixe la limite à 55 décibels pour la période jour-soir-nuit. Cette pollution sonore provient principalement du trafic routier, ferroviaire et aérien. Selon l'[Agence européenne pour l'environnement](#), cette exposition touche des millions de personnes et représente une menace pour la santé publique, car elle est liée à des problèmes cardiovasculaires, au stress et à des troubles du sommeil.

Selon le rapport, rien qu'en 2021, « l'exposition prolongée au bruit des transports en Europe a été liée à quelque 66 000 décès prématurés, 50 000 nouveaux cas de maladies cardiovasculaires et 22 000 nouveaux cas de diabète de type 2. Au total, plus de 1,3 million d'années de vie en bonne santé ont été perdues en Europe à cause de la pollution sonore ».

Le Luxembourg arrive en tête des pays les plus touchés, avec 68 % de sa population exposée à des niveaux sonores malsains. Il est suivi par Chypre (52 %), la France (36 %) et l'Autriche (32 %). À l'opposé, la Slovaquie (8 %), le Portugal (9 %), l'Estonie (9 %) et la Slovénie (11 %) figurent parmi les pays dont le pourcentage de la population affectée est le plus faible.

Selon le rapport, « l'accès à des espaces verts et calmes est bénéfique pour la santé, notamment en réduisant le stress et l'inconfort, en particulier pour les personnes vivant dans des environnements bruyants ». Une analyse géospatiale de 233 villes révèle que seulement 34 % de la population peut accéder à des espaces verts et calmes à moins de 400 mètres à pied de son domicile, « ce qui est une mesure commune d'accessibilité acceptable ».

Que peuvent faire les pays pour remédier à ce problème ? Bien que la pollution sonore « pose des problèmes importants », il existe des solutions efficaces pour en atténuer l'impact. Les solutions clés examinées dans le rapport comprennent, entre autres, des mesures réglementaires et législatives qui réduisent le bruit à la source, des stratégies à long terme qui intègrent la planification urbaine et des transports et la restauration de la nature, ainsi que des initiatives sanitaires préventives liées aux maladies cardiovasculaires et respiratoires et à la santé mentale.

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)